

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le camping accepte les réservations d'emplacements et de locations sous les conditions suivantes :

1 – CONDITIONS DE RÉSERVATION :

La réservation devient définitive à réception de l'acompte et de toutes les informations demandées, dûment complétées et après accord par notre service réservation.

Pour les campeurs : la réservation sera accompagnée de 100€ à titre d'acompte +25€ de frais de dossier(ou 10€ si le paiement de l'acompte et du solde est effectué par CB) +20€/semaine de garantie annulation (si souhaitée). Le solde du séjour sera à régler au plus tard 30 jours avant l'arrivée.

Pour les locations : la demande doit être accompagnée d'un règlement correspondant à 30% du montant total du séjour+25€ de frais de dossier(ou 10€ si le paiement de l'acompte et du solde est effectué par CB) + 20€/semaine de garantie annulation (si souhaitée). Le solde du séjour sera à régler au plus tard 30 jours avant l'arrivée

Réservations à moins de 30 jours avant l'arrivée en location et en emplacement : la totalité du séjour sera exigée à la réservation par carte bancaire.

Modes de règlement : le paiement peut être effectué par carte bancaire, en chèques vacances, chèque bancaire libellé à l'ordre du camping (non accepté à moins de 30 jours avant l'arrivée), mandat-cash ou virement bancaire (un RIB du camping vous est communiqué sur simple demande au service réservation).

Paiement en plusieurs fois sans frais : possibilité de paiement de votre séjour en plusieurs échéances sans frais sous condition d'un premier paiement de l'acompte à la réservation et du règlement du solde au plus tard un mois avant l'arrivée. Contacter le 02 51 33 32 38 pour plus de détails.

Dans le cadre d'offres promotionnelles, le règlement intégral du séjour sera demandé à la réservation par carte bancaire.

La location est personnelle, il est interdit de sous louer ou de céder l'emplacement à un tiers.

Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10% applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve. Le tarif des prestations annexes au séjour est quant à lui déterminé avec un taux de TVA de 20%.

Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Demande particulière : le camping ne peut garantir aucune demande particulière formulée lors de la réservation. Le numéro d'emplacement ne vous sera communiqué qu'à l'arrivée.

Les plans et photos présentés en brochure et sur notre site internet sont non contractuels.

2 – INFORMATIONS ET TARIFS :

Les cautions : Pour les locatifs, une caution de 320€ vous sera demandée à l'arrivée par carte bancaire pour couvrir d'éventuels dégâts, perte du badge de la barrière et frais de nettoyage. Une fiche d'inventaire sera remise à l'arrivée ; celle-ci sera à rapporter à la réception dans les 24h. Pour les départs, nous demandons une lecture attentive des consignes affichées dans la location et de les respecter. L'équipe du camping contrôle chaque hébergement après les départs. Les cautions vous sont restituées sous 8 jours.

Pour les emplacements cette caution s'élèvera à 20€ pour le badge de la barrière.

Personnes supplémentaires : pour des raisons de conformité et de sécurité, le nombre de personnes indiqué ne peut être dépassé sachant qu'un bébé compte pour une personne. Si le nombre de personnes excède la capacité maximale de l'hébergement, la direction se réserve le droit de refuser l'accès au camping.

Taxe de séjour : Elle est perçue pour le compte de la municipalité et est payable avec le solde du séjour. Base tarifaire 2018 à titre indicatif 0.35€/jour/personne +18ans du 01/07 au 31/08.

Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être spécifiée à l'arrivée (taxe de séjour). En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises par le loueur.

Animal : du 6 avril au 6 juillet et du 1^{er} au 22 septembre, deux animaux par emplacement sont autorisés moyennant une redevance de 5€/nuit et 35€/semaine par animal et devant être déclarés à la réservation. **Du 6 juillet au 1^{er} septembre,** un seul animal sera autorisé sous les mêmes conditions. Carnet de vaccination à présenter sur place. Ne sont pas admis, les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

Autres suppléments : Les tarifs arrêtés lors de la réservation, ne comprennent pas les services payants tels que : la laverie, la location de vélo, l'espace bien être...

Calcul des promotions : lorsque 2 promotions sont cumulables la seconde promotion se calcule sur le prix déjà remis.

• **Droit de rétractation :** Camping La Grand' Métairie souhaite rappeler qu'en vertu de l'article L. 121-20-4-2 du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée. Un récapitulatif de votre séjour vous est communiqué pour toute réservation par téléphone ou sur notre site internet avant tout règlement définitif, de sorte que toutes les commandes effectuées ne puisse faire l'objet d'un droit de rétractation.

3 – VOTRE SEJOUR :

Toute demande de modification (dates, type de locatif...) fait l'objet d'un règlement de 15€ et doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du client et reste sous réserve d'acceptation. Aucune modification de séjour quelle qu'elle soit ne sera consentie à moins de 30 jours de l'arrivée. Sans confirmation écrite de votre part, 30 jours avant la date initiale d'arrivée, le séjour ne sera plus modifiable.

Le port du bracelet est obligatoire, notamment pour l'accès à la piscine. Les shorts de bain sont interdits.

Pour des raisons de sécurité et de confort, les espaces aquatiques sont interdits à tout visiteur.

Les barbecues électriques sont interdits.

Tous nos locatifs sont non fumeurs

Durées de séjour et horaires emplacements : Le tarif est proposé à la nuit. Les emplacements sont disponibles à partir de 15h et doivent être libérés pour 12h.

Durées de séjour et horaires locatifs : Les réservations sont proposées à la nuit avec un minimum de 2 nuits consécutives. Les locatifs sont disponibles à partir de 16h et doivent être libérés pour 10h.

Arrivée tardive ou différée : Le camping doit être avisé de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles 24h après la date prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

Assurance civile obligatoire.

Assurance locative : Le client doit vérifier auprès de son assurance qu'il dispose d'une extension villégiature dans le cadre de son contrat d'assurance habitation et de ses conditions de garantie. Si tel n'était pas le cas, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation. A savoir : vol, perte, dégradation d'effets personnels (valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules, vélos...) il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans le camping, de son fait ou de ses accompagnants. Les clients devront justifier de leur assurance à la première réquisition. Dans le cadre de la location ou de prêt de vélos, les clients sont tenus de s'assurer contre le vol, perte ou dégradation.

Droit à l'image : Lors du séjour du client, ce dernier ou ses ayants droit sont susceptibles d'être pris en photo ou d'être filmés pour les besoins publicitaires du camping. Le client est informé qu'il lui revient de signaler par écrit, dès son arrivée à la réception, son opposition éventuelle à cette pratique, tant au titre de sa personne qu'au titre de ses ayants droit. A défaut, l'acceptation des présentes conditions générales emporte acceptation non équivoque du client, pour son propre compte ou le compte de ses ayants droit, quant à la divulgation de son l'image sur les supports publicitaires du camping la Grand'Métairie.

Le tribunal compétent en cas de litige, est le tribunal d'instance des Sables d'Olonne. Conformément à l'article L.152-1 de la consommation, les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : CMAP (centre de médiation et d'arbitrage de Paris-CCI de Paris).

4 – ANNULATION :

Le Camping Flower La Grand'Métairie vous propose de souscrire à une garantie annulation qui prend en charge, sous certaines conditions, le remboursement de tout ou partie de votre séjour. Sans souscription à la garantie annulation, aucun remboursement ou report ne sera possible et ce, pour quelque motif que ce soit.

La souscription au forfait garantie annulation est vivement recommandée. Son montant de 20€/semaine réservé est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Pour tout séjour de moins de 7 nuits, le tarif est de 3€/nuit. A partir de 8 nuits, le tarif est proratisé sur le tarif semaine. Ex : pour un séjour de 10 nuits, je paye 20€ pour 7 nuits +(20€/7 nuits)x 3 nuits=28.57€.

Toute annulation de séjour doit être notifiée auprès de notre service réservations au plus tard le lendemain de l'arrivée. Sans cela, les nuits consommées seront facturées par l'établissement.

Le Camping Flower La Grand'Métairie ne procédera à aucun remboursement et ce, pour quelque motif que ce soit.

Tout séjour commencé est dû en totalité.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

La garantie annulation prend en charge le remboursement des frais de séjour, après déduction des frais de dossier et du montant de cette assurance, sur présentation de justificatif de l'annulation et dans les cas suivants :

- Accident grave, maladie grave, hospitalisation ou décès de l'assuré, de son conjoint, des descendants ou ascendants,
- Décès d'un frère, d'une sœur, d'un beau-frère, d'une belle-sœur,
- Préjudices graves, nécessitant la présence de l'assuré le jour du départ, dû à un vol, un incendie ou à des éléments naturels atteignant la résidence de l'assuré ou son véhicule,
- Le licenciement économique de l'assuré ou de son conjoint.

Ces évènements ne sont donnés qu'à titre d'exemple. Toutes les conditions sont consultables sur notre site internet ou sur simple demande au service réservations.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

• **Dans les 24h** impérativement, avertir le service réservations dès que vous avez connaissance d'un évènement empêchant votre départ.

• **Envoyer au service réservations les pièces justificatives** (sous 10 jours après la demande d'annulation de séjour) :

- un courrier stipulant l'annulation de votre séjour,
- un certificat médical précisant la nature, l'origine, ainsi que la gravité de l'accident ou de la maladie. Il doit mentionner l'incapacité du client à pouvoir séjourner dans l'établissement aux dates réservées,
- tout justificatif de l'évènement